

Reconquérir la Sécu !

Non à l'augmentation des franchises

Le gouvernement annonce qu'au 31 mars les franchises passeront de 0,50 à 1 € sur les boîtes de médicaments et dès maintenant de 1 à 2 € sur les consultations de médecins.

Pas de remboursement possible

Comme il s'agit de réduire l'accès aux soins, la loi interdit la prise en charge des franchises par les mutuelles. Chacun payera en fonction de son état de santé : la négation du principe de solidarité.

Pouvoir d'achat et accès à la santé

L'augmentation des franchises est une nouvelle atteinte à notre pouvoir d'achat déjà largement entamé par l'augmentation des prix, des loyers, des taxes sur le gaz et l'électricité.

C'est une nouvelle atteinte au droit de se soigner, qui frappera particulièrement les retraités.

Complémentaires-santé hors de prix

S'y ajoute l'envolée des tarifs des mutuelles, qui amène de plus en plus de personnes à renoncer à une complémentaire-santé, ou à en prendre une moins chère, mais avec une prise en charge moins bonne.

On estime aujourd'hui que 2,5 millions de personnes en France, étudiants, chômeurs et retraités n'ont pas de mutuelle. Ce nombre est en constante augmentation.

Des communautés territoriales, comme PMA envisage de proposer à leurs habitants une mutuelle groupée, qui permet de négocier des tarifs moins exorbitants. Si cela peut améliorer certaines situations, cela ne résout pas le problème.



La CGT propose la Sécu intégrale

Une prise en charge assurée intégralement par la Sécu présente de nombreux avantages :

- 1) Elle met fin à une double gestion des remboursements, par la sécu et les mutuelles, qui représente une dépense inutile.
- 2) Les frais de gestion de la Sécu sont de 3 % des cotisations alors que les complémentaires-santé prennent de 12 % (meilleures mutuelles) à 30 % (assurances privées), en raison des frais publicitaires et du versement de dividendes.
- 3) Le financement de la Sécu comporte une part employeur, prise sur les profits, alors que, pour la mutuelle, le retraité paie seul et plein pot !

L'exemple du régime local d'Alsace Moselle, qui amène des cotisations mutuelles inférieures de 40 % montre tout l'intérêt d'une meilleure sécu !

**Contre l'augmentation des franchises et des mutuelles !
Contre la vie chère ! Pour l'augmentation des retraites !**

Mardi 26 mars : Journée nationale et unitaire d'action des retraités !

PMA 2024 : Capitale de quelle culture ?

PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) a reçu le label de Capitale Française de la Culture 2024.

Culture ? Ce n'est pas juste un synonyme de loisirs ou de divertissement. Elle ne se limite pas à des pièces de théâtre jouées à la MALS, ou à des groupes de musique invités à l'Axone.

La culture, c'est ce qu'un groupe humain a en commun, de souvenirs, d'habitudes, de mode de vie... Ce qui fait l'identité commune. La culture des Inuits n'est pas celle des Touaregs. La culture des milieux populaires n'est pas celle des bourgeois.

Le Pays de Montbéliard populaire est marqué par la vie d'usine avec ses bons et mauvais côtés, les

conditions de vie dans les quartiers, la longue mainmise de Peugeot, une forte immigration de travail, de grandes luttes, et plus récemment par la désindustrialisation, l'intérim et la précarité.

Mais le programme officiel PMA 2024 fait peu de place à cette culture ouvrière et populaire.

C'est pourquoi notre section, le syndicat et l'Union Locale, ont mis en place un petit groupe de travail pour préparer des initiatives qui mettent en lumière tous ces aspects dans laquelle la majorité des habitants de la région se reconnaîtront.

Quatre dates clés ont été retenues, à noter sur vos agendas



Vendredi 8 mars

**Journée internationale
pour les droits des femmes**

**Spectacle cabaret
de Michèle Lautrey**

**Expo : « Invisibles combattantes »
(Voir page 3)**

18 H Foyer Municipal Audincourt

Mardi 11 juin

Commémoration du 11 juin 1968

**Rencontre débat avec
Sophie Binet**

Secrétaire générale de la CGT

Expo : « Mai 68 au Pays de Montbéliard »

Foyer Municipal d'Audincourt

Mercredi 1^{er} mai

**Journée internationale
de lutte des travailleurs**

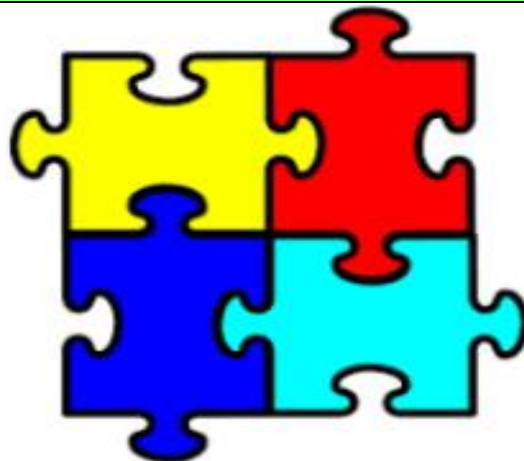
**Spectacle musical
de la Compagnie Jolie Môme**

Expo « Je me souviens »

Pour cette expo, il s'agit de partir des souvenirs de chacun, souvenirs anciens ou plus récents, pour monter ce qu'est le Pays de Montbéliard pour nous, notre vie à l'usine, à l'école ou dans les quartiers, nos combats, nos drames et nos rires ...

A titre d'exemple, des camarades ont écrit "Je me souviens" ... du doublage, du drapeau rouge sur le building, des urgences à l'hôpital, du fort Lachaux, de la paie de Calvet, des timbres du Ravi, de l'Epée ...

Vous aussi, n'hésitez pas à nous faire parvenir un petit texte pour compléter cette expo qui s'annonce sympa et pleine de vie !



Dimanche 17 novembre

**Anniversaire de la libération du Pays de
Montbéliard par les tirailleurs africains**

Film « Histoires d'une Nation »

avec la réalisatrice Françoise Davisse

et des témoignages sur l'immigration locale

Expo « Habitants du Pays de Montbéliard : même pas peur de nos couleurs ! »

Au programme des prochaines semaines

Journée internationale des droits des femmes

Vendredi 8 mars : Expo et Spectacle cabaret



Un spectacle à ne pas manquer !

La CGT et l'Atelier vous invitent à un spectacle-cabaret de Michèle Lautrey avec des textes sur les femmes écrits par Gaston Couté, poète libertaire, pacifiste et social du début du 20^{ème} siècle.

Un beau moment en perspective !

A 18H au Foyer municipal d'Audincourt (place du Marché).
Entrée libre.

Invisibles combattantes

Le pot de l'amitié qui suivra sera l'occasion d'inaugurer l'exposition « Invisibles combattantes » : Elles sont nombreuses, ces femmes dont on ne parle pas ou peu, ouvrières, institutrices, révolutionnaires ou résistantes ... qui ont combattu pour l'émancipation, la justice, l'égalité, contre l'exploitation, la guerre et le fascisme.

Avec cette expo vous en découvrirez quelques unes, de notre région ou d'ailleurs et leurs combats remarquables.

On vous attend nombreux avec vos voisins et vos amis

Mardi 26 mars : journée d'action des retraités

Les 5,3 % de revalorisation des retraites Sécu que nous avons ce mois-ci, ne font pas le compte face à l'augmentation des prix (fruits, légumes, alimentation ...) et des tarifs (gaz, électricité, mutuelles ...).

Alors que le gouvernement annonce l'augmentation des franchises médicales (voir page 1), les organisations de retraités CGT, FO, CFE/CGC, CFTC, Solidaires, FGR-FP, LSR appellent les retraités à manifester partout en France le 26 mars.

Nous communiquerons les modalités locales dès qu'elles seront connues.

En attendant, cochez cette date sur votre agenda !



Jeudi 11 avril : Notre Assemblée générale annuelle

Un moment de débats ...

Chaque année, notre assemblée générale est l'occasion de discuter de la situation, de faire le point de nos actions, de fixer les perspectives pour les prochains mois et d'élire le collectif-retraités chargé d'animer notre section syndicale.

... et de retrouvailles !

Assemblée générale jeudi 11 avril de 8H30 à 12H au Foyer municipal d'Audincourt.

Suivie, pour celles et ceux qui le souhaitent par le repas fraternel (participation 10 €).

Inscrivez-vous sans tarder auprès de Georges Kawa (06 58 29 23 18), en indiquant si vous restez manger, avec conjoint ou pas.

Des profits et des hommes !

Le groupe Stellantis a publié ses résultats financiers pour l'année 2023 : le record des profits a encore été battu et atteint 18,6 Milliards € en hausse de 11 %.

Les 4000 € brut de prime d'intéressement/participation annoncés feront du bien aux comptes en banque, mais il faut rappeler :

- ✓ Que c'est en baisse par rapport à l'an passé !
- ✓ Qu'ils ne concernent que les CDI à temps plein, sans arrêt maladie.
- ✓ Que les intérimaires, même présents toute l'année, ne toucheront pas un centime.

Au total, Stellantis va ainsi reverser 1,9 milliard aux salariés dans le monde, tandis que 7,7 milliards sont offerts aux actionnaires avec une augmentation des dividendes de 16 % et programme de rachat d'action de 3 milliards €.



Pratique

Mutuelle d'Entreprise de Sochaux : Piratage ... ou pas ?

Celles et ceux qui sont adhérents à la MES ont reçu un mail de AON indiquant que le dispositif de tiers-payant avait été piraté, mais que leurs données bancaires n'étaient pas concernées.

Renseignements pris auprès de la MES, nous avons reçu une autre réponse : « Le contrat de complémentaire santé dont vous bénéficiez, MES, n'est pas concerné par la cyberattaque subie par les opérateurs Viamedis et Almerys. En effet l'opérateur de tiers payant pour votre contrat est SP Santé. Nous tenons à vous préciser que si vous étiez concernés, vous auriez déjà reçu une communication de notre part vous informant. »

Ce pataques amène à poser 2 questions :

- 1) AON, gestionnaire choisi par la MES, ne sait pas qui est son opérateur de tiers payant ? D'ailleurs sur notre carte mutuelle, c'est Viamedis qui figure, à tort semble-t-il ?
- 2) La MES ne sait pas ce qui figure sur notre carte mutuelle et ignore que AON nous a envoyé un message d'alerte ?

Quand on paie près de 13 % de frais de gestion à AON et Malakoff, on serait en droit d'attendre un peu plus de rigueur et des informations claires. A suivre.

Agenda

- **Jeudi 7 mars 14 H : Réunion du collectif-retraités (Salle Thourot)**
- **Vendredi 8 mars 18 H Foyer Municipal Audincourt**
Journée internationale des droits des femmes
Spectacle-cabaret de Michèle Lautrey et Expo « Invisibles combattantes »
- **Mardi 26 mars : Journée de manifestations retraités**
Modalités locales à définir
- **Jeudi 4 avril 14 H : Réunion du collectif-retraités (Salle Thourot)**
- **Jeudi 11 avril 8H30 : Assemblée Générale Foyer municipal Audincourt**
Inscrivez-vous vers Kawa (06 58 29 23 18)

